

## FICHE OUTIL : BILAN DE COMPETENCES

*Article 6313-4 du code du travail Code du travail : Les bilans de compétences mentionnés au 2° de l'article L. 6313-1 ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Ce bilan ne peut être réalisé qu'avec le consentement du travailleur. Le refus d'un salarié d'y consentir ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement. Les informations demandées au bénéficiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le bénéficiaire est tenu d'y répondre de bonne foi. Il est destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ce document de synthèse peut être communiqué, à sa demande, à l'opérateur du conseil en évolution professionnelle mentionné à l'article L. 6111-6. Les résultats détaillés et le document de synthèse ne peuvent être communiqués à toute autre personne ou institution qu'avec l'accord du bénéficiaire. Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans sont soumises aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent à ce titre*

### I Les objectifs :

Le bilan de compétences a pour objectifs :

- De permettre à un(e) salarié(e), un(e) demandeur(euse) d'emploi ou un(e) chef(fe) d'entreprise d'identifier ses attentes en termes de critères de vie, de valeurs professionnelles et de l'adéquation avec son profil.
- D'analyser ses compétences et aptitudes professionnelles ainsi que l'environnement économique choisi.
- De construire un projet professionnel cohérent et réaliste.

Ce projet professionnel doit vous permettre d'améliorer votre niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer votre employabilité et de sécuriser votre parcours. Il s'accompagne d'un plan d'actions permettant de le mettre en œuvre.

**Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.**

### II Les compétences visées

- **CAPACITÉ À PRENDRE DES DÉCISIONS**

Le bilan de compétences vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de sa carrière sur la base d'une meilleure connaissance de soi.

Par l'adéquation de son profil professionnel dans le respect de ces critères de vie et valeurs professionnelles.

Mais aussi par une meilleure connaissance de ses compétences et aptitudes professionnelles.

- **CAPACITÉ À ANALYSER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI**

Le bilan de compétences vise à développer la capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées par les employeurs et à identifier les dispositifs pour se former.

### III Public visé et prérequis :

La formation « Bilan de compétences » s'adresse à tous les publics.

Une bonne compréhension de la langue française est un prérequis nécessaire.

Dans le cas où vous ne maîtriserez pas parfaitement la langue française, un test de français pourra vous être proposé de façon à adapter la méthode d'accompagnement et le déroulement de la prestation.

# CFSS Compétences

8 impasse Montplaisir 26000 Valence

[conseil.formation.cfss@gmail.com](mailto:conseil.formation.cfss@gmail.com)  
[cfsscompetences.fr](http://cfsscompetences.fr)

## IV Moyens pédagogiques :

Durant la formation, le/la participant (e) est accompagné(e) d'une consultante, qui utilise les techniques suivantes :

- ✓ Supports vidéo.
- ✓ Temps d'échanges.
- ✓ Tests psychotechniques (utilisation de support papier et informatique).
- ✓ Livret pédagogique.

## V Déroulement :

Le bilan de compétences se déroule sous forme de séances en présentiel synchrone ou en distanciel. Il est également demandé au participant, un travail personnel préparatoire pour certaines séances.

### 5.1 Séance préliminaire :

Nous vous proposons un premier rdv gratuit et sans engagement afin d'échanger sur vos attentes. Cet entretien vous permettra de rencontrer votre consultant(e) susceptible de vous accompagner dans cette belle expérience qu'est le BILAN DE COMPETENCES.

1. Analyse de votre demande.
2. Analyse du parcours de vie.
3. Définition des attendus du bilan de compétences.
4. Adéquation attentes versus prestation.
5. Présentation des différentes sources de financement.

### 5.2 Séance 1 du Bilan de compétences :

#### 5.2.1 Séance 1 du Bilan de compétences jeune et classique (2h) :

✓ *Exploration Du Parcours Professionnel & Extra Professionnel :*

L'objectif de ce premier échange est de comprendre d'où vous venez. Vous serez amené(e) à travailler sur le génogramme et la ligne de vie. Le génogramme est une technique d'investigation généalogique des métiers familiaux afin de connaître leur influence sur vos choix professionnels. La ligne de vie vous permet de retracer votre histoire pour trouver les clés et comprendre pourquoi vous en êtes là aujourd'hui.

✓ *Analyse De La Personnalité :*

Des outils vous permettront de réaliser une auto-évaluation de votre personnalité mais également de recueillir l'avis de votre entourage sur votre mode de fonctionnement. Le feedback de l'entourage permet d'identifier les forces sur lesquelles vous pourrez vous appuyer pour vous lancer dans votre nouveau projet.

#### 5.2.2 Séance 1 du Bilan de compétences (2h) :

✓ *Exploration Du Parcours Professionnel & Extra Professionnel :*

L'objectif de ce premier échange est de comprendre d'où vous venez. Vous serez amené(e) à travailler sur le génogramme et la ligne de vie. Le génogramme est une technique d'investigation généalogique des métiers familiaux afin de connaître leur influence sur vos choix professionnels. La ligne de vie vous permet de retracer

# CFSS Compétences

8 impasse Montplaisir 26000 Valence

[conseil.formation.cfss@gmail.com](mailto:conseil.formation.cfss@gmail.com)  
[cfsscompetences.fr](http://cfsscompetences.fr)

votre histoire pour trouver les clés et comprendre pourquoi vous en êtes là aujourd'hui.

✓ *Analyse De La Personnalité :*

Des outils vous permettront de réaliser une auto-évaluation de votre personnalité mais également de recueillir l'avis de votre entourage sur votre mode de fonctionnement. Le feedback de l'entourage permet d'identifier les forces sur lesquelles vous pourrez vous appuyer pour vous lancer dans votre nouveau projet.

### 5.3 Séance 2 du Bilan de compétences jeune (2h):

✓ *Bilan Personnel :*

Identification des atouts et des axes de vigilance. L'objectif de cette séance est de formaliser les éléments clés qui ressortent des différents documents de travail sur l'analyse de la personnalité. Il s'agit de mieux vous connaître pour faire des choix qui vous ressemblent.

### 5.4 Séance 3 du Bilan de compétences :

#### Séance 3 du Bilan de compétences (2h) :

✓ *Identification Et Hiérarchisation Des Motivations Et Valeurs Professionnelles :*

L'objectif ici est de mettre le doigt sur ce qui vous anime, sur ce qui est essentiel à votre épanouissement professionnel. Il s'agit d'identifier votre empreinte professionnelle qui réunit vos critères personnels, professionnels et motivationnels.

✓ *Analyse Des Intérêts Professionnels :*

En partant des profils RIASEC (réaliste, investigateur, artiste, social, entreprenant, conventionnel), vous serez amené(e) à explorer le champ des possibles et à ouvrir de nouveaux horizons.

